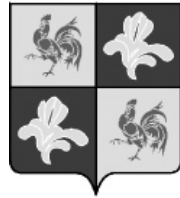


**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)



**16 juillet 2021**

---

**SESSION ORDINAIRE 2020-2021**

---

**PROJET DE DECRET**

**portant assentiment à l'Accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement des données liées au certificat Covid numérique de l'Union européenne et au Covid Safe Ticket, le Passenger Locator Form et le traitement des données à caractère personnel des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants vivant ou résidant à l'étranger qui effectuent des activités en Belgique**

**RAPPORT ORAL**

fait au nom de la commission des Affaires générales et résiduelles,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

par M. Jamal IKAZBAN

En application de l'article 31 du Règlement du Parlement francophone bruxellois, il n'a pas été déposé de rapport écrit sur ce projet de décret. En la séance plénière du vendredi 16 juillet 2021, le rapporteur a dressé un rapport oral des débats qui se sont tenus lors de la réunion de la commission des Affaires générales et résiduelles, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives du même jour.

Il est renvoyé au compte rendu de la séance plénière du vendredi 16 juillet 2021, <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/compte-rendu-de-la-seance-pleniere-du-16-juillet-2021>.